



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 16 octobre 2024

En prévision de la séance du Conseil général du 23 octobre 2024, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATIONS

24-616 De M. Gérard Santschi et Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Yasmina Produit, Corine Bolay Mercier, MM. Benoît Produit, David Taillard, Joël Galvani, Yasser Ouchrif (PS-Les Verts) : Sécurité des giratoires

Le groupe Socialiste-Les Verts s'inquiète de l'attitude de nombreux automobilistes à l'entrée des giratoires de la commune.

En effet, plutôt que de ralentir et d'accorder la priorité aux véhicules qui sont déjà engagés dans les giratoires, les automobilistes pressés et irrespectueux accélèrent pour forcer le passage, créant de fait des situations dangereuses.

Le Conseil communal est-il conscient de cette problématique et envisage-t-il de prendre des mesures simples pour remédier à ce qui précède ?

Voici quelques exemples qui pourraient inspirer notre exécutif :

- Création de rehaussements de chaussées, comme sur la rue Jehan-Droz et à de nombreux passages piétons aux Brenets.
- Rétrécissement visuel de la chaussée tels des marquages au sol, la pose de poteaux comme vers l'Ancienne Poste et au Temple.
- Pose de ralentisseurs partiels, comme ceux situés dans le premier giratoire après le Pont-de-Thielle direction Ins.

24-617 De M. Gérard Santschi et Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Yasmina Produit, Corine Bolay Mercier, MM. Benoît Produit, David Taillard, Joël Galvani, Yasser Ouchrif (PS-Les Verts) : Circulation et Parkings

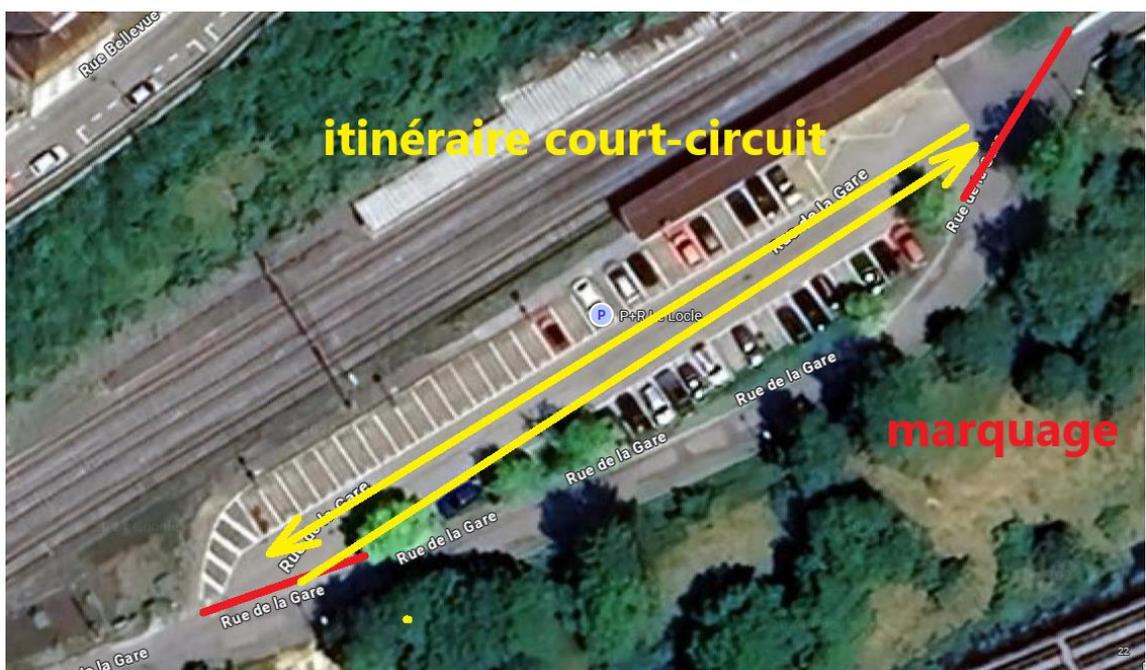
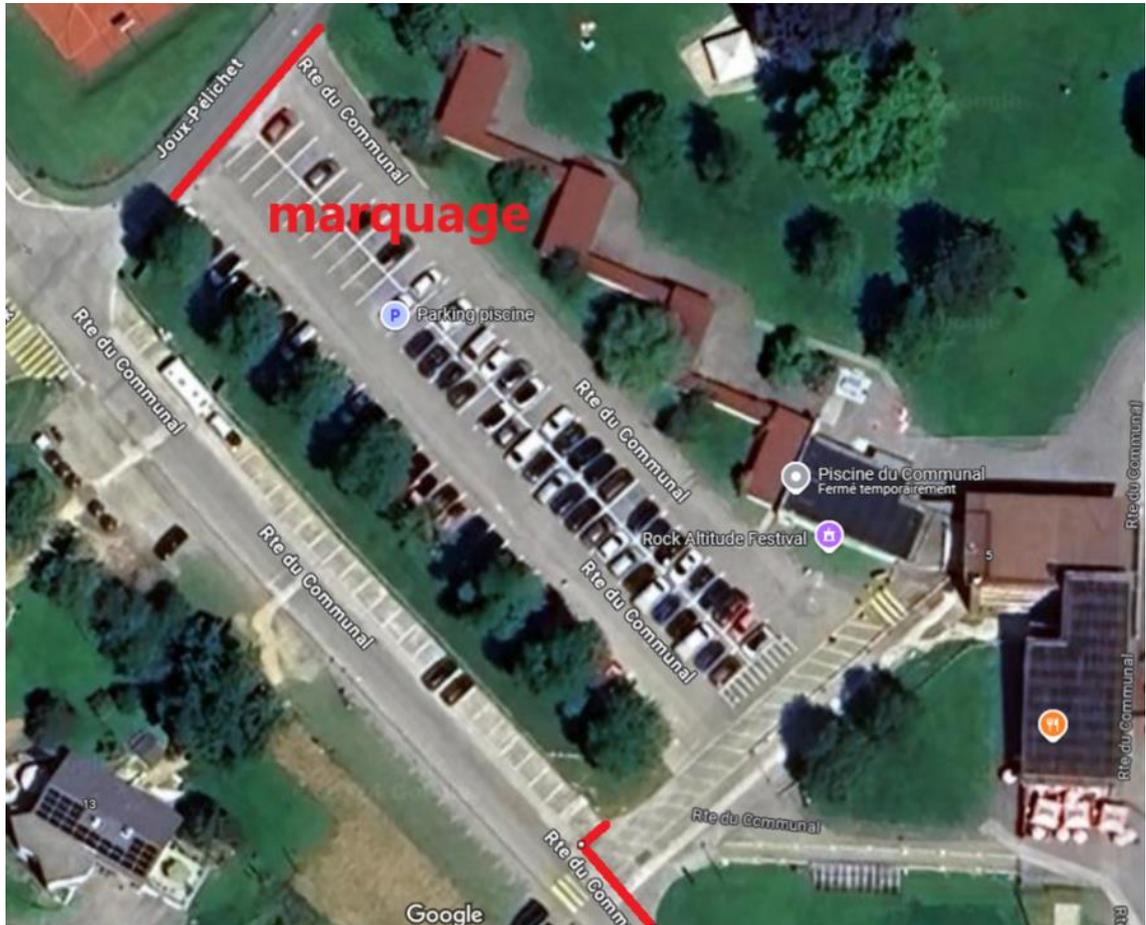
Le groupe Socialiste-Les Verts désire interpeler le Conseil communal sur la situation de deux parkings situés sur le territoire de la commune. Il s'agit du parking de la Piscine-patinoire et celui (privé) du Park&Ride de la Gare.

Aux deux emplacements une absence de marquage claire laisse penser aux automobilistes qu'il est possible de circuler sans tenir compte du fait qu'il s'agit bien d'une zone de parcage et non d'une route prioritaire. Ce sentiment peut générer des comportements dangereux. De plus, les automobilistes sortant de

ces parkings ont parfois la priorité de droite à respecter, ou pas. Les situations ne sont pas claires.

Ne vaudrait-il pas mieux délimiter clairement les zones de parcage et de circulation ?

Nous joignons un plan sommaire des zones en question.



24-618

De Mme Yasmina Produit et Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Corine Bolay Mercier, MM. Joël Galvani, Yasser Ouchrif, Benoît Produit, Gérard Santschi, David Taillard (PS-Les Verts) : Plan de la ville à la gare

Le groupe Socialiste-Les Verts constate que le plan de la ville situé à la gare du Locle est peu visible et présente des informations désuètes.

Ce plan est placé derrière les places de parc réservées aux personnes à mobilité réduite. Lorsqu'un voyageur arrive en gare du Locle, comment peut-il savoir où il doit se rendre ?

Le Conseil communal est-il conscient que cet emplacement n'est pas approprié ?

Le Conseil communal est-il conscient que les informations présentes sur ce plan ne sont ni suffisamment mises en valeur ni attractives ?

Voici quelques exemples d'initiatives qui pourraient inspirer notre exécutif :

- Création d'un panneau sur l'esplanade du Remontoir.
- Création de plans intégrant des QR codes fournissant des informations sur les lieux à visiter ou les horaires d'ouverture.
- À long terme, développement d'une application moderne et interactive facilitant la vie des touristes, ainsi que celle des acteurs culturels et économiques, favorisant ainsi une dynamique attractive pour notre belle commune.
- Mise en place, en collaboration avec la commission touristique, d'outils et d'offres à destination des visiteurs et des citoyens.

24-619 De Mme Yasmina Produit et Mmes Anne-Catherine Frutschi Lancaster, Corine Bolay Mercier, MM. Benoît Produit, David Taillard, Joël Galvani, Gérard Santschi, Yasser Ouchrif (PS-Les Verts) : Poubelles et tri à la gare

Le groupe Socialiste-Les Verts constate qu'à la gare du Locle, il n'y a pas de poubelles permettant le tri des déchets. Pourtant, les CFF ont mis en place dans de nombreuses villes de leur réseau des poubelles avec tri sélectif, dans le but de sensibiliser les voyageurs, les touristes et les citoyens à la valorisation des déchets.

Pourquoi notre commune ne dispose-t-elle pas de telles poubelles sur le territoire des CFF ?

Le Conseil communal peut-il enjoindre les CFF à mieux considérer notre commune en installant des poubelles de tri sélectif ?

Le Conseil communal s'est-il déjà posé la question d'installer de telles poubelles dans les lieux emblématiques de notre commune, ou même sur l'ensemble du territoire communal ?

10. QUESTION

24-1003 De Mme Anne Reichen et Mme Céline Dupraz (POP) : Quelle réponse sera donnée au courrier de la Famille Gogniat ?

La Famille Gogniat a envoyé aux autorités un courrier qui relate un accident survenu le 24 mai dans le quartier de Beau-Site.

Cette famille explique que leur fils âgé de 7ans, comme chaque jour, rentre de l'école vers 16h40 et s'engage sur le passage pour piétons du quartier où vit la famille et se fait percuter par un automobiliste.

Selon le résumé des faits, l'automobiliste ne prendra pas la peine de descendre de son véhicule pour s'inquiéter de l'impact sur le petit et repart en le laissant en bord de route.

Heureusement, le petit s'en sort avec des contusions et une grosse frayeur.

Les parents ainsi que des voisins signataires du courrier mentionnent un trafic pendulaire dense et peu respectueux des indications de signalisation routière dans le quartier et demandent que les autorités mettent des mesures en place pour éviter un futur drame.

Le groupe POP demande au Conseil communal quelle réponse sera donnée à ce courrier et quelles mesures peuvent être mises en place rapidement concernant le trafic dense dans les quartiers familiaux pour éviter de tels événements dans le futur avec une fin qui peut être plus dramatique.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli